

Présentation du conférencier

Me Jacques Reeves est associé du cabinet Beauvais Truchon.

Il exerce sa profession principalement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi au service exclusif des employeurs comme conseiller juridique, négociateur ou plaideur. Sa pratique couvre tous les aspects des relations de travail et de planification stratégique des ressources humaines.

Il possède particulièrement une solide expérience dans la négociation de conventions collectives pour des entreprises privées et des entreprises dans les secteurs public et parapublic. De même, il conseille et représente régulièrement des employeurs pour tous les aspects relatifs aux accréditations syndicales et aux conflits de travail.

Il agit à titre de procureur patronal devant les tribunaux d'arbitrage, les tribunaux de droit commun et les autres instances spécialisées en droit du travail à l'occasion de litiges portant notamment sur l'interprétation et l'application des conventions collectives, des lois du travail, des chartes des droits de la personne, de même que sur les mesures disciplinaires ou de fin d'emploi.

Il consacre une partie de ses activités professionnelles dans les domaines du droit public et administratif au service notamment d'institutions d'enseignement secondaire, postsecondaire et universitaire, d'institutions parapubliques et d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux.